



Communiqué

Architecture contemporaine et luminosité pour le nouveau pavillon des Seigneurs

Le 16 décembre 2025 – C'est un bâtiment alliant allure contemporaine et luminosité que la population retrouvera lors de la reconstruction du pavillon des Seigneurs. Le 16 décembre, le conseil a posé le dernier geste réglementaire en vue de la finalisation des plans architecturaux.

Un bâtiment durable

En plus des sections de maçonnerie, l'aluminium sera le matériel à l'honneur pour le revêtement extérieur. Sa solidité et sa résistance tant à la corrosion qu'aux intempéries en ont fait le choix de prédilection.

Sa nature facilitera l'intégration architecturale avec le milieu et diminuera l'empreinte environnementale du bâtiment, l'aluminium étant facile à recycler. Une fenestration généreuse est également prévue.

« Avec la construction de ce nouveau pavillon à Pointe-du-Lac, nous affirmons notre volonté que chaque secteur de Trois-Rivières dispose d'un lieu de rassemblement. Il faut que les citoyens aient des espaces où ils peuvent se rencontrer, échanger et tisser des liens durables. »

M. Jean-François Aubin
Maire de Trois-Rivières

Un projet structurant pour la vie de quartier

Ville de Trois-Rivières
Direction des communications
et de la participation publique

1325, pl. de l'Hôtel-de-Ville
C.P. 368
Trois-Rivières (Québec)
G9A 5H3

Tél. : 311 ou 819 374-2002
Ligne média : 819 384-2980
communication@v3r.net

Le nouveau bâtiment récréatif aura une superficie au sol supérieur au précédent immeuble. En plus d'offrir des services similaires à l'ancien pavillon, détruit par les flammes en 2022, on y trouvera :

- 3 grandes salles pouvant être combinées pour les activités récréatives et sportives;
- 2 petites salles multifonctionnelles;

- Des bureaux, salles de réunion et espaces de rangement pour les organismes;
- Un vestiaire sportif quatre saisons, aussi utilisé comme lieu d'accueil pour la patinoire en hiver.

« L'incendie du pavillon des Seigneurs a causé une commotion et un grand vide au sein de notre belle communauté. La reconstruction de notre centre communautaire est primordiale pour nous à Pointe-du-Lac. C'est donc une autre étape accomplie vers sa reconstruction en 2026. »

M. François Bélisle
Conseiller, district de Pointe-du-Lac

Les travaux devraient commencer dès l'été 2026 pour une durée d'environ 18 mois. Rendu possible grâce à une subvention de 7 M\$ du gouvernement provincial par l'entremise du programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA), le projet de reconstruction est évalué à 12,9 M\$.

– 30 –

Source : Direction des communications et de la participation publique

Ville de Trois-Rivières

DIRECTION DES COMMUNICATIONS
ET DE LA PARTICIPATION PUBLIQUE

1325, pl. de l'Hôtel-de-Ville
C.P. 368
Trois-Rivières (Québec)
G9A 5H3

Tél. : 311 ou 819 374-2002
Ligne média : 819 384-2980
communication@v3r.net